

## De nouveaux droits pour les contractuels : la circulaire enfin publiée



Congés, rémunération, formation, évaluation professionnelle... les textes parus en août 2016 peinent à être appliqués dans tous les rectorats. La circulaire d'application, étudiée et modifiée plusieurs fois depuis décembre, vient enfin de paraître au Bulletin officiel !

Qu'est-ce qui va changer pour vous ? Le SE-Unsa, qui a fortement contribué à l'amélioration du texte, vous a préparé une liste des modifications à faire valoir dès à présent !

[En savoir plus](#)

Retrouvez-nous sur [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org) et sur les réseaux sociaux

